# Programme de Formation

## Installateur ANC : les pièges à éviter

## Organisation

**Durée :** 14 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

## Contenu pédagogique

### *Public visé*

Artisans et salariés du bâtiment, dirigeants et professionnels concernés par la thématique de la formation.

### *Objectifs pédagogiques*

Acquérir et mettre en œuvre les compétences nécessaires pour installateur anc : les pièges à éviter.

### *Description*

2 jours (14 heures) ; JOUR 1 : Contexte général : enjeux et problématique de l'assainissement ; rôle et fonctionnement de l'ANC, chartes départementales ; Acteurs de l'ANC : particuliers, concepteurs, SPANC, installateurs, vidangeurs ; Cadre réglementaire et normatif : prescriptions techniques et procédures d'agrément ; réglementation sur les contrôles et les matières de vidange ; réglementations locales, normes françaises (DTU 64.1…) ; Principes de fonctionnement et dimensionnement ; Assurance décennale ; JOUR 2 : Documents de l'installation : étude de filière d'ANC ; guide du fabricant et carnet d'entretien ; PV de réception et plan de récolement ; Contre-exemples de réalisation ; Dispositifs de traitement en ANC : principes, cas particuliers, filières traditionnelles et agréées ; Evacuation / infiltration des eaux traitées en ANC : performances et exigences ; différents modes d'évacuation / infiltration ; autorisation de rejet

### *Prérequis*

Aucun prérequis particulier, sauf compétences de base dans le métier concerné.

### *Modalités pédagogiques*

Apports théoriques ; Vidéoprojection / schémas techniques ; Exemples concrets ; QCM de fin de formation

### *Moyens et supports pédagogiques*

Diaporama et supports de formation ; documents techniques/réglementaires ; études de cas ; supports numériques.

## *Modalités d'évaluation et de suivi*

En amont : questionnaire de positionnement et de recueil des besoins.
En cours de formation : Exercices pratiques, cas d'application et/ou quiz de validation des étapes.
En fin de parcours : Évaluation sommative (mise en situation ou QCM de fin de session) mesurant l'atteinte des objectifs.
Sanction de la formation : Attestation de fin de formation délivrée à l'apprenant.

## *Informations sur l'accessibilité*

Nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement (pédagogique, matériel ou d'évaluation), contactez notre Référente Handicap :: Mme Karen HOUALET, 02.99.85.51.29 / pedagogie@arfab-formation.fr